

## FAITS DIVERS À VILLENEUVE

## Le bar-tabac cambriolé



/PHOTO E.F.

Le propriétaire n'a pu que constater les dégâts à son arrivée à 6 heures. Produits de tabac et jeux à gratter ont disparu.

À Villeneuve, près de 45 000€ de tabac ont été volés au bar-tabac Le Central, ainsi que des jeux à gratter également pour un montant non connu hier. C'est le propriétaire du bar-tabac Le Central arrivé à 6 h, comme à l'accoutumée, ce jeudi pour ouvrir les portes de son établissement a fait la découverte. "J'ai vu qu'il n'y avait pas d'électricité de-

*dans. Je me suis alors dirigé vers le tableau électrique: tout était arraché. J'ai donc appelé les gendarmes"* indique-t-il. La brigade de gendarmerie d'Oraison est arrivée rapidement sur place, ainsi que la police municipale et les techniciens d'identification criminelle. Le ou les malfaiteurs sont passés par le toit entrer dans l'établissement et en sont sortis par une porte latérale sans être inquiétés. Le personnel de la boulangerie mitoyenne, arrivé lui aussi sur place pour son service mais deux heures plus tôt, n'a rien remarqué d'anormal.

E.F.

## Pluie forte et risque avalanche important

Météo-France a placé le département en vigilance jaune avalanches ce vendredi compte tenu des chutes de neige annoncées. En Ubaye, le risque est de 4 sur 5, risque "fort", au-dessus de 2400 m d'altitude et de 3 sur 5, risque "marqué", en Haut-Verdon. S'il pleuvra sur l'ensemble du département, sur l'Est, 50 à 70 millimètres de précipitation sont attendus - localement 80 à 120 mm près de l'Ubaye et de la Haute Bléone.

## PARC PHOTOVOLTAÏQUE À CRUIS

## "Nous allons continuer à bloquer les travaux"

Alors que le chantier de la société Boralex est en voie d'achèvement, les opposants au projet ont poursuivi leurs actions de blocage ce jeudi.

**C**ontre vents et marées, les opposants au projet du parc photovoltaïque à Cruis ne faiblissent pas. Malgré une pluie battante sur la montagne de Lure, une nouvelle journée de blocage sur le chantier de Boralex s'est tenue ce jeudi. Une vingtaine de militants étaient présents sur le site pour manifester contre les agissements de l'entreprise canadienne. Ces derniers étaient notamment accrochés aux différents engins à l'aide d'"arm-Lock" ou de chaînes. Les forces de l'ordre sont intervenues en début de matinée, notamment pour relever les identités des opposants.

**"Cela fait quatre mois qu'on bloque, on ne va pas s'arrêter là"**

Plusieurs collectifs se sont réunis comme le Groupe national de surveillance des arbres (GNSA) ou Elzéard Lure en Résistance. À travers ces protestations, les militants dénoncent notamment le non-respect de l'autorisation environnementale accordée au titre des espèces protégées. "Nous allons



Une vingtaine de militants étaient présents sur le site pour manifester contre les actions de Boralex. /PHOTO ÉRIC CAMOIN.

continuer à bloquer les travaux de terrassement, affirme Pierrrot Pantel, ingénieur écologue, chargé de mission juridique à l'Association nationale pour la biodiversité (ANB). Si vous prenez l'arrêté d'autorisation concernant les espèces protégées, il est écrit qu'au mois de novembre, on ne peut terrasser que si les reptiles sont toujours en ac-

tivité. Mais Boralex fait ces travaux sans se soucier de cela. Nous, on a fait venir plusieurs écologues indépendants, et ils ont confirmé que les reptiles n'étaient plus en activité et que donc les travaux doivent être stoppés. (...) Cela fait quatre mois qu'on bloque, on ne va pas s'arrêter là. S'ils veulent faire des millions d'euros, qu'ils aillent

les faire ailleurs. Qu'ils ne sacagent pas des réserves de biosphère. (...) Il n'y a aucune négociation. Boralex a le préfet dans la poche droite et le procureur dans la poche gauche. Nous avons mille questions, mais personne ne nous répond. Faire respecter l'environnement, je pense que c'est le minimum de ce que l'on peut attendre de l'État."

La multinationale spécialisée dans les énergies renouvelables rétorque que le terrain a été totalement "défavorabilisé" pour les reptiles dès fin octobre. "Le chantier est et continuera d'être contrôlé chaque semaine par des écologues indépendants, soutient Jean-Christophe Paupe, porte-parole de la société, dans un communiqué. L'entreprise tient ses engagements environnementaux malgré la récurrence des blocages visant à ralentir l'activité. (...) Boralex déplore une nouvelle fois les blocages forcés et les provocations de l'opposition sur site. Elle dénonce également la campagne de désinformation menée par l'opposition sur les réseaux sociaux."

Lucas EMANUEL

lemanuel@laprovence.com